



Changement de nom

Par PALMER

Bonjour,

Ma fille vivant seule et dont son mec à reconnu les deux enfants, ne veut plus payer de pension alimentaire.

Est que pour ce motif ma fille peut demander à ce que les enfants ne portent plus le nom du père mais son nom à elle ?

Merci

Cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,

Elle doit séparer les 2 sujets qui n'ont pas de lien.

Pour la pension, elle peut le poursuivre pour qu'il paye ou (plus pratique) demander l'intermédiation de la CAF (ARIPA)

Pour le changement de nom, le père ayant reconnu les enfants doit donner son accord.

Si la situation ne peut pas se normaliser, il faut porter plainte pour "abandon de famille", obtenir du tribunal la déchéance de l'autorité parentale pour le père (et ce n'est pas automatique...), ensuite elle changera le nom de ses enfants.

Elle devrait consulter un avocat.

Par PALMER

Bonjour

Merci pour vos conseils, je les lui transmets

cordial